

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE
HAUTE-GARONNE**

N° 95/2016

OBJET : Suppression de postes : vacants non pourvus, avancement de grade, promotion interne

L'an deux mille seize et le 04 octobre à 20h30

Le Conseil de la Communauté de Communes, de la Vallée de l'Ariège dûment convoqué en date du 25 septembre 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur BAURENS Serge.

PRESENTS : M. PACHER René, M. PEREZ Alain, Mme TEISSIER Joëlle, M. ONEDA Daniel, M. MAGGIOLO Serge, Mme BARRE Nadine, M. AZEMA René, Mme TENSA Danielle, M. CHENIN Jean, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. VINCINI Sébastien, M. LACAMPAGNE Patrick, M. RELUN André, M. MESPLIE Hubert, M. GRANGE Régis, M.ZDAN Michel, M. LORRAIN Jean Luc, M. RIVELLA Alain, Mme FIGUEROA Anne, M. VESELY Guy, M. GODEFROY Julien, M. CAZAJUS Joël, M. VANDEN BIL Marc, M. CAILLAT Pierre Yves, M. PASQUET Wilfrid, M. COUZIER Jean Jacques, M. BAURENS Serge, M. MONIER Catherine, M. DIDIER Claude, Mme WATREMETZ Marie Anne, M. BLANC Jean-Claude, M. BONCOURRE Thierry.

POUVOIRS : Mme BOUTILLIER Sylvie à Mme BARRE Nadine

ABSENTS EXCUSES : M. SIRABELLA Roger, Mme CLAMAGIRAND Marie, M. DELCASSE Jean, Mme ARRAZILS Marie Christine, M. POURRINET Jacques,

ABSENTS NON EXCUSES : M. ADER Jean Jacques, M. GILABERT Nicolas

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur CHENIN Jean été nommé secrétaire de séance

Le service des Ressources Humaines a procédé au recensement des postes ouverts non pourvus dans le cadre de la préparation de la fusion en raison : départ d'un agent en retraite, obtention d'un concours au grade supérieur, une mutation externe sans pouvoir recruter un nouvel agent sur le même cadre d'emploi, une promotion interne.

Afin d'apporter une vision claire sur le volume et la consistance des effectifs de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège avant le transfert des agents induit par la fusion, Monsieur le Président propose de supprimer les postes suivants :

Service techniques ou environnement

Numéro de délibération	Date du Conseil Communautaire	Intitulé du poste ouvert
117/2015	01/12/2015	Annule et remplace la délibération 62/2015 du 2 juin 2015 - Ouverture d'un poste de chargé de mission en CDD pour l'animation et le suivi de l'étude de gouvernance pour l'exercice de la compétence GEMAPI sur le bassin de l'Ariège
71/2012	27/06/2012	Ouverture d'un poste de catégorie C à temps non complet (26 heures hebdomadaires) - Grade d'adjoint technique territorial 2ème classe (à compter du 1er février 2013)
09/2003	13/02/2003	Ouverture d'un poste de catégorie B - Grade de technicien territorial - Budget assainissement
69/2003	17/10/2003	Ouverture d'un poste de catégorie C - grade d'agent d'entretien territorial - Budget général

Crèches

Numéro de délibération	Date du Conseil Communautaire	Intitulé du poste ouvert
68/2009	08/07/2009	Ouverture d'un poste d'éducateur/trice de jeunes enfants pour une structure multi-accueil dans le cadre d'emploi des éducateurs territoriaux de jeunes enfants
41/2010	09/04/2009	Ouverture d'un poste d'éducateur/trice de jeunes enfants à mi-temps pour une structure multi-accueil dans le cadre d'emploi des éducateurs territoriaux de jeunes enfants (EJE 17h30 transformé en 28h 73/2011)
96/2010	26/11/2010	Ouverture de deux postes d'auxiliaire de puériculture, à temps complet, dans le cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture territoriaux pour une structure multi-accueil
28/2011	13/04/2011	Ouverture d'un poste d'adjoint technique territorial d'animation de 2ème classe à temps non complet (22h hebdomadaire) - Cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animation
103/2012	04/12/2012	Ouverture d'un poste de catégorie B à temps complet - Grade des éducateurs principaux de jeunes enfants
25/2015	03/03/2015	Augmentation du volume horaire d'un poste d'éducatrice de jeunes enfants de 28 à 35 heures hebdomadaires

Relais d'Assistante maternelle

Numéro de délibération	Date du Conseil Communautaire	Intitulé du poste ouvert
28/2011	13/04/2011	Ouverture d'un poste d'adjoint territorial d'animation de 2ème classe à temps non complet (22 heures hebdomadaires) - Cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animation
50/2011	27/04/2011	ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 49/2011 - Ouverture d'un poste d'animateur de Relais d'Assistants Maternels intercommunal au sein du cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants
63/2013	24/07/2013	Ouverture d'un poste d'animateur de Relais d'Assistante Maternelle intercommunal à temps non complet (29h hebdomadaire) au sein du cadre d'emploi des Educateurs de Jeunes Enfants

94/2013	31/10/2013	Ouverture d'un poste d'animateur de Relais d'Assistants Maternels intercommunal au sein du cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux
95/2013	31/10/2013	Ouverture d'un poste d'animateur de Relais d'Assistants Maternels intercommunal au sein des cadres d'emploi des animateurs territoriaux
09/2014	20/02/2014	Ouverture d'un poste d'animateur de Relais d'Assistante Maternelle intercommunal à tous les cadres d'emplois de catégorie B de la filière sanitaire et sociale
112/2014	04/11/2014	Ouverture d'un poste d'animateur de Relais d'Assistants Maternels intercommunal à tous les cadres d'emploi B de la filière administrative RAM de Caujac
113/2014	04/11/2014	Ouverture d'un poste d'animateur de Relais d'Assistants Maternels intercommunal à tous les cadres d'emploi de catégorie B de la filière animation - RAM de Caujac
114/2014	04/11/2014	Ouverture d'un poste d'animateur de Relais d'Assistants Maternels intercommunal à tous les cadres d'emploi de catégorie B de la filière sanitaire et sociale - RAM de Caujac

Ecole de musique

Numéro de délibération	Date du Conseil Communautaire	Intitulé du poste ouvert
103/2014	07/10/2014	Ecole de musique intercommunale / Modification du volume horaire d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe par suppression du poste initial (19h30) et création d'un nouveau poste (05h30) - Discipline formation musicale
42552	31/10/2013	Ouverture d'un poste d'adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe - temps complet
90/2013	31/10/2013	modification du volume horaire des assistants d'enseignements artistiques principaux de 2 ^{ème} classe - discipline chant à 16/20 ^{ème}
90/2013	31/10/2013	modification du volume horaire des assistants d'enseignements artistiques principaux de 2 ^{ème} classe - discipline accordéon à 12/20 ^{ème}
90/2013	31/10/2013	modification du volume horaire des assistants d'enseignements artistiques principaux de 2 ^{ème} classe - discipline violoncelle à 5/20 ^{ème}
86/2015	08/09/2015	modification du volume horaire des assistants d'enseignements artistiques principaux de 2 ^{ème} classe - discipline saxophone à 16/20 ^{ème}
87/2015	08/09/2015	Ouverture d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principaux de 2 ^{ème} classe - discipline batterie/percussion à 10/20 ^{ème}

Administratifs

Numéro de délibération	Date du Conseil Communautaire	Intitulé du poste ouvert
81/2008	17/12/2008	Ouverture d'un poste de catégorie C à temps complet - grade d'adjoint administratif territorial 2 ^{ème} classe (temps complet)

90/2009	07/10/2009	Ouverture d'un poste de coordonnateur enfance jeunesse sur le territoire de l'intercommunalité - Cadre d'emploi des animateurs territoriaux, des attachés ou des rédacteurs
12/2014	20/02/2014	Ouverture d'un poste de rédacteur territorial principal 2ème classe à temps complet pour avancement de grade - Service des ressources humaines et suppression de l'ancien poste ouvert de rédacteur territorial ouvert par délibération n°83/2012 du conseil du 1er octobre 2012

Considérant l'exposé ci-dessus, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Autorise** Monsieur le Président afin de procéder à la suppression des postes listés ci-dessus ;
- **Mandate** ce dernier à l'effet de procéder à l'ensemble des formalités administratives nécessaires afin de supprimer les postes correspondants ;
- **Le mandate** à l'effet de procéder à l'ajustement des crédits nécessaires au budget 2015 et à venir de la Communauté de Communes.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS